

Try Black Horse ALE 100 Years of Brewing Experience behind it

The Labor World



Le Monde Ouvrier

Drink DOW'S ALE Standard of Strength and Quality

Rédaction et administration: 9 et 11, rue Saint-Paul Ouest.

"INSTRUIRE ET AMELIORER"

Tél.: Lancaster 5361 — Le numéro: CINQ CENTS PARTOUT

Justice sociale qualifiée de socialisme

Il y a quelques jours, un journal anglais de Montréal publiait une nouvelle à l'effet qu'un certain mouvement se faisait pour faire tomber sous l'application de la loi du salaire minimum des femmes les jeunes garçons âgés de moins de 18 ans employés dans des établissements industriels, tout comme ils tombent déjà sous la loi de l'inspection des manufactures et sont assujettis à une journée maximum de dix heures de travail par jour et pas plus de cinquante-cinq heures par semaine.

L'auteur de cette nouvelle informait les lecteurs de ce journal qu'il y avait deux courants d'opinion inversés à ce sujet; les uns approuvant l'idée, parce qu'un certain nombre de manufacturiers engageaient tout jeunes garçons à des salaires de \$2 et \$3 par semaine en lieu et place de jeunes filles à qui ils devaient payer pas moins que \$7.00 avec des augmentations périodiques; que ces jeunes garçons étaient employés à des opérations mineures, comme celle de mettre des lacets dans des boîtes de carton, faire des paquets, etc., toutes des opérations ne requérant que très peu ou pas d'expérience mais tout juste un peu d'intelligence et beaucoup de routine. Après que ces jeunes garçons ont été ainsi employés six mois ou un an, ou plus, ils veulent une augmentation de salaire et comme résultat ils sont mis dehors et le jeu recommence avec d'autres. Ces jeunes gens n'ont rien appris qui puisse leur être utile, ils ont gaspillé un an ou deux de leur vie, la très précieuse exception continuera le métier, les autres resteront ou deviendront de simples journaliers: bel avenir qu'on leur prépare et tout cela pour permettre à quelques manufacturiers — ils ne doivent pas être bien nombreux — d'éviter la loi du salaire minimum des femmes et d'exploiter la jeunesse ouvrière sous le fallacieux prétexte qu'il y a pénurie de travail et que conséquemment il vaut mieux gagner deux ou trois dollars par semaine que de ne rien gagner du tout.

Les autres sont opposés à ce que les jeunes garçons tombent sous l'application du salaire minimum parce qu'ils seront engagés de préférence aux jeunes filles, qu'ils auront l'occasion d'apprendre un métier, qu'ils pourront ainsi se marier avec ces jeunes filles qui resteront chez leurs parents au lieu d'aller en atelier et que ce sera autant de nouveaux foyers.

Inutile de dire que nous faisons partie du premier groupe, nous sommes contre toute exploitation partout et toujours. Un salaire initial de \$7 par semaine à Montréal et de \$6 pour les autres parties de la province est loin d'être exagéré pour une jeune fille ou un jeune garçon, qu'ils soient employés à des opérations mineures ou non, ils travaillent à rendre vendable le produit de cette manufacture ou atelier, ils lui donnent une plus-value, alors pourquoi permettrait-on qu'ils soient exploités? Certains manufacturiers disent: "Nous n'avons jamais payé plus cher que cela pour ce genre d'ouvrage." En voilà une raison pour continuer à exploiter le monde. C'est une utopie de croire qu'on va chasser la jeune fille, la femme, de l'industrie et du commerce: le monde ne va pas à reculons. On a voulu faire du Québec une province industrielle, on a atteint ce but, cela ne marche pas de pair avec les moeurs patriarcales d'antan; garder les jeunes filles chez elles en attendant que le "marriage" se présente et fonde un nouveau foyer avec un salaire de quelques dollars par semaine, est-ce assez ridicule et dites-nous donc ce que feront ces jeunes filles en attendant ce messie qui ne se présentera peut-être jamais? Elles resteront innocentes et pures comme la colombe, comme si la paresse n'engendrait pas tous les vices? Que voulez-vous qu'elles fassent de leurs dix doigts, enfermées dans un petit logement de trois ou quatre chambres? Bayer aux corneilles, laisser leur imagination travailler et imiter l'exemple des vierges folles.

Non, mais voyez-vous la génération masculine de demain — lorsque les jeunes filles et les femmes du Québec ne travailleront plus dans l'industrie et le commerce — être engagée à faire des corsets, des brassières, des "step in" et des "step out" en soie ou en rayon, des colifichets en ruban, et que sais-je encore? C'est ça qui va vous en faire des athlètes et des reproducteurs d'une race forte; non, il y a un certain milieu qu'il ne faut pas dépasser. Autant nous trouvons ridicule de voir des femmes forgerons, briquetiers ou métallurgistes, faire des ouvrages exigeant de la force musculaire, autant nous avons envie de cracher de dédain en voyant un tas de "fifis" se complaire dans du travail de catin et des occupations d'efféminées.

On aura beau dire et beau faire, la femme est entrée dans l'industrie, le commerce, les affaires, elle y restera. Il s'agit donc de la protéger efficacement non pas pour qu'elle remplace l'homme mais pour qu'elle ait sa juste part de soleil et de bien-être à laquelle toute créature humaine a le droit d'aspérer. S'il est prouvé qu'on exploite des jeunes garçons et que cet abus prend des proportions alarmantes, il n'est que juste que la même protection les couvre. Pourquoi permettrait-on à quelques grappe-sous de leur payer des salaires ridiculement bas et de faire ainsi une concurrence injuste et déloyale à la majorité des patrons qui traitent leurs employés de l'un ou de l'autre sexe avec justice et équité? La question se résume à ce simple point.

Evidemment, le journal qui publiait cette nouvelle n'est pas de notre opinion, car dans un article éditorial, une couple de jours plus tard, il faisait une charge à fond de train contre toute tentative de faire tomber sous l'application de la loi du salaire minimum les jeunes garçons, ou le travail des adultes, et les raisons qu'il invoque à l'appui de sa thèse sont inversées.

Tout d'abord, il est franchement opposé à toute loi qui intervient entre l'offre et la demande. Pour lui, le travail d'un être humain est une simple marchandise jetée sur le marché: quand il y a beaucoup de travail et qu'il y a pénurie de main-d'oeuvre le salaire augmente; quand c'est le contraire qui arrive, le salaire descend automatiquement. En poussant cette théorie magnanime un peu plus loin, on pourrait dire que lorsqu'il n'y aura de travail que pour 50 pour cent du genre humain l'autre 50 pour cent n'aura qu'à crever de misère ou pourra se faire chloroformer afin de débarrasser la société de sa présence.

Il ne le dit pas franchement, mais cela se sent, il voudrait tout simplement faire rappeler la loi du salaire minimum, ce qui permettrait de réduire le salaire d'une foule d'ouvrières qui gagnaient de \$15 à \$20 par semaine, non pas à \$12.50, qui est le minimum, mais aussi bas que la pénurie de travail obligera des êtres affamés à accepter n'importe quel salaire. C'est cela que le grand journal en question — qui prétend mouler l'opinion publique — comprend par le marché de l'offre et de la demande. Que fait-il de la justice et de l'équité?

Le comble de cet éditorial, c'est qu'il déclare que le Québec a établi et garé jusqu'à l'année dernière une réputation de jugement sain et de modération tant parmi sa classe ouvrière que dans sa législation sociale et c'est ce qui lui a valu que tant de nouvelles industries sont venues s'y établir; si l'on veut continuer à voir ces industries prospérer et en voir d'autres venir s'établir ici, il se demande s'il est désirable que le Québec courre le risque de perdre cette bonne réputation en adoptant ou même en considérant une mesure aussi SOCIALISTIQUE qui serait antagoniste à la loi de l'offre et de la demande et priverait des jeunes chômeurs d'accepter du travail à un SALAIRE RAISONNABLE.

Ainsi, vouloir empêcher des patrons peu scrupuleux de payer des salaires de quelques dollars par semaine, c'est une mesure socialiste et depuis un an nous perdons notre réputation de santé parce que le gouvernement a adopté de la législation sociale, a nommé un ministre du Travail, pris dans les rangs de la classe ouvrière, a institué une commission d'enquête sur les assurances sociales, parce que nous ne voulons pas que la classe ouvrière du Québec se fasse exploiter par de nouvelles industries qui sont venues s'implanter chez nous — surtout dans les districts ruraux — avec l'intention bien arrêtée de payer des salaires de famine et de faire travailler leurs ouvriers 60 et même 72 heures par semaine. C'est du socialisme, tout cela — mais alors le socialisme ne serait pas si mauvais qu'on a toujours voulu le prétendre. Que cela soit ou non, d'après l'opinion de celui qui a pondu cet éditorial, cela n'a guère d'importance, nous estimons que c'est une simple question de justice sociale et une mesure de sauvegarde pour l'avenir et le bien-être de la classe ouvrière.

SOCIUS.

Où est donc l'argent ?

Toutes les sympathies des gens vont aux chômeurs. Ce sont les plus malheureux, ceux qui travaillent deux ou trois jours par semaine, ceux dont les salaires ont été rognés et écharognés, et qui ne mangent qu'à la moitié de leur faim et qui s'imposent toutes sortes de privations pour ne pas tomber à la mendicité, à la charité publique. Ceux-là sont à plaindre et pourtant personne ne s'apitoie sur eux, personne ne leur vient en aide. Ils luttent isolément pour leur existence, suent et peinent pour d'infimes salaires, font le travail de trois hommes et ils doivent arborer un visage réjoui:

"Au moins vous mangez, soyez contents..."

Les autres aussi s'empressent de leur venir en aide, mais ils ne travaillent pas... Ils attendent que les orlans leur tombent tout rôtis dans le bec... Des fois, la manne se fait rare, mais souvent elle tombe en abondance et ils n'ont qu'à tendre la main pour la recueillir. C'est rudement moins pénible — quand on s'est fait à cette humiliante habitude — d'aller chercher un panier de provisions que de le gagner. L'argent n'est pas évanoui pourtant, comme la rosée aspirée par le soleil. Il y en a qui spéculent sur la misère comme sur la guerre. Il y a des maisons de commerce qui ont doublé le chiffre de leurs affaires, ce qui ne les a pas empêchées de réduire à sa plus simple expression le nombre de leurs employés, de diminuer de vingt, trente et cinquante pour cent les salaires qui n'étaient déjà pas si élevés d'après ces dernières années. Les employés ont donc vingt-cinq à trente ans de service subissent le sort commun, souvent ce sont eux qui écopent sous le prétexte que leur famille est

élevée, qu'on ne dépense plus autant d'argent quand on est vieux, qu'ayant moins de dents, ils doivent se contenter de peu de nourriture, que la diète convient mieux au vieil âge que la bouillie...

On ne sait comment s'y prendre pour tondre jusqu'aux os ces brebis qui ont laissé aux buissons la part de laine qui avait échappé aux ciseaux de l'exploitateur. Avec toutes les unions et en dépit de leurs efforts incessants pour empêcher ceux qui ont d'aussi longues dents que la grand-mère du petit chaperon rouge ne fassent qu'une bouchée de la bête délatante, nous avons les profiteurs du chômage comme nous avons eu ceux de la guerre, des barons de la pègre, comme des lords de la chair à canon...

Il finira bien par sortir, cet argent qu'on tient caché et ceux qui préchaient la philanthropie, le détachement des biens de ce monde et qui disaient: "Ce sont les riches qui souffrent le plus, ayez pitié de ces pauvres millionnaires qui ne peuvent plus faire rouler leurs piles d'or et qui ont le bec dans le champagne quand vous l'avez à l'eau!" Vous les verrez se débarrasser de ce manteau de gueux dont ils s'étaient recouverts et se transformer comme le vieux Faust en brillants cavaliers — sans cheval — emportés à toute vitesse par leurs autos de luxe et se livrer à une noce effrénée. Tous ces gens fourbus, éreintés de la cour des miracles, rejeteront leurs jambes de bois, leurs faux nez, leurs perruques crasseuses, leurs vieilles nippes pour danser un cancan ébouriffé...

Où est l'argent? Voilà la devinette du jour. Trouvez le magot. Les grands de ce monde ne prêtent plus. Les capitalistes sont réticents. Quand ils daignent hypothéquer les terres et les

maisons, c'est aux taux de sept et de huit pour cent. Il y a une armée de corbeaux qui, dès qu'ils sentent la mort, rôdent autour des charniers pour dévorer ce qui reste de viande putréfiée sur les squelettes. Des usuriers s'offrent à prêter de l'argent, pour acheter la ruine de ceux qui viennent ingénument se jeter entre leurs griffes.

Jamais le peuple n'a été comme à cette heure la dupe et la victime des agitateurs, des spéculateurs, des commerçants véreux qui l'exploitent. La souffrance est générale et l'on n'en sait pas la cause. Le pays est riche en ressources de toutes sortes. L'industrie n'a jamais été aussi inventive, aussi productive et les gens n'ont jamais été plus calamiteux, plus souffrants, plus affamés. Ceux qui travaillent n'en ont pas pour leurs sueurs! Les cultivateurs donnent les produits de leur terre. On ne connaît pas les banqueroutes des fermiers. Ils grevaient leurs biens d'obligations, mais ils tenaient ferme et faisaient honneur à leur nom. Aujourd'hui, ils sont aussi avisés que les autres. Ils sont cession de leurs biens aux créanciers et viennent ouvrir une taverne à la ville et coulent le peu d'argent qu'ils avaient soustrait à la famille.

Que saint Antoine à qui nous avons donné des millions de pains nous aide à découvrir où se trouvent étouffés les sacs d'écus dont nous n'entendons plus la danse joyeuse, aidé de nos fins limiers qui devraient connaître les noms des recailleurs de nos piastres, où ils nichent!... Qu'il nous fasse connaître la cachette où git le pot aux roses, le schème nouveau qui presse, triture le pauvre peuple qui est encore attaché à la chaise du martyre!

JULIEN SAINT-MICHEL.

La loi des Accidents du Travail

L'administration de cette loi est vertement critiquée à l'Assemblée du Conseil des Métiers et du Travail. — Les salaires raisonnables sur les travaux du gouvernement provincial.

L'Assemblée régulière du Conseil des Métiers et du Travail a eu lieu jeudi soir dernier, au Monument National, sous la présidence de J. T. Foster, assisté des vice-présidents Ben Drolet et Adhémar Tremblay.

Le Conseil avait à étudier la balance des résolutions que ce corps important présentait à la prochaine convention du Congrès des Métiers et du Travail du Canada qui sera tenue dans la ville d'Hamilton, Ont., en septembre prochain.

La première résolution à l'agenda traitait de la résolution présentée par l'honorable T. D. Bouchard, lors du congrès de l'Union canadienne des Municipalités, demandant que les ouvriers qui désirent travailler aux travaux de chômage contribuent 25 pour cent de leur temps sans salaire, ce qui veut dire qu'ils devraient travailler 10 heures pour ne recevoir que 7 1/2 heures de paie.

Les délégués qui prirent part à la discussion n'y allèrent pas de main morte contre un tel projet absurde et quelques-uns ne furent pas tendres à l'égard de l'hon. Bouchard.

La deuxième résolution concernait les ateliers d'imprimerie qui sont installés dans les caves, les greniers, les garages et les cuisines et toutes sortes d'autres places insalubres.

Le délégué Adhémar Tremblay expliqua qu'il a même visité un endroit où la cuisine est occupée dans un coin par la casse, l'autre par la presse et dans un autre coin le poêle. Cet état de chose est détestable à la santé des personnes engagées dans de telles conditions et de plus elles viennent en compétition directe avec les ateliers de patrons qui paient des salaires raisonnables à leurs ouvriers et paient des taxes d'affaires.

La troisième résolution traite de la nécessité d'établir une loi d'assurance-chômage contributive.

L'administration de la loi des accidents du travail est traitée longuement dans la quatrième résolution et fait le sujet d'une vive discussion.

Plusieurs délégués prirent part à la discussion sur ce sujet, dans la plupart des cas les orateurs s'accordent à dire que ce n'est pas la loi par elle-même qui est mauvaise, mais bien que l'application de la loi est fautive, car la loi est bien celle que les ouvriers ont réclamée de nos législateurs. On doit blâmer les commissaires qui ne comprennent pas la loi ou bien qui veulent accorder le moins de protection à l'ouvrier pour pouvoir se réclamer une administration économique. Cette loi a été faite pour la protection de l'employé et de l'employeur et il faut de toute nécessité qu'ils en retirent des bénéfices. Les délégués qui prirent la parole exprimèrent l'opinion que cette loi ne pourrait être bien administrée que lorsqu'il y aura une représentation ouvrière sur cette commission. Telle est la demande générale.

La cinquième résolution traitait de la Commission du Salaire Minimum des Femmes. Il est dit que la Commission peut poursuivre les employeurs qui ne se conforment pas aux ordonnances émises par la Commission, relativement aux heures et aux salaires payés par les employeurs concernés. Mais il existe une lacune, c'est que

la Commission ne peut poursuivre un employeur pour recouvrement de salaire dû à une de ses employées. Dans la majeure partie des cas, l'ouvrière ne connaît aucun avocat et n'a généralement pas l'argent requis pour poursuivre l'employeur qui ne se conforme pas à l'échelle de salaire fixée. Il est suggéré dans cette résolution qu'un avocat soit nommé afin d'obtenir justice pour ces ouvrières exploitées, tel avocat devant agir dans tous les cas sous les instructions de la Commission.

La question de l'échelle de salaires raisonnables sur les travaux du gouvernement provincial fut également le sujet d'une longue discussion et les délégués A. Archambault, C. Rochefort et Pierre Lefèvre citèrent plusieurs constructions gouvernementales où l'échelle raisonnable est ignorée, cela dû au fait que ces travaux ne sont pas entrepris par le département des Travaux Publics, mais par d'autres départements qui n'ont pas cette clause du juste salaire. Cette question a été référée à l'exécutif pour étude et rapport avec invitation aux délégués précédemment nommés de venir donner plus amples informations.

Le Comité de la Fête du Travail a fait la distribution des insignes pour la fête et le secrétaire de ce comité fit un appel aux membres du travail organisé de prendre part en plus grand nombre que jamais dans les rangs afin de démontrer que si la crise nous a affectés financièrement, elle n'a pu atteindre notre moral et que nous sommes plus unis que jamais.

Les délégués suivants furent admis à siéger: Employés du Maintien de la Voie, Loge 248, A. Binette; Ouvriers Electriciens, Local 568, P. Thoni. L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée s'ajourna à jeudi, le 1er septembre.

LES DELEGUES DES EMPLOYES DE TRAMWAYS AU CONGRES

Au cours de la dernière assemblée de l'Union des employés de tramways, division No 790, on a procédé au choix de quatre délégués à la convention annuelle du Congrès des Métiers et du Travail qui aura lieu à Hamilton, Ont., le 12 septembre prochain. Les délégués élus sont: MM. Gérard Gagnon, Wilfrid Latour, Victor Trudeau et Emile Blais.

ASSEMBLEE REMISE

Le Conseil de district des ferblantiers-couvreurs a remis son assemblée annoncée pour lundi soir dernier au 22 août. Il est important que les délégués à ce corps en prennent note. Les assemblées régulières ont lieu tous les trois mois.

MALATESTA EST MORT

Enrico Malatesta, qui fut un anarchiste international durant un quart de siècle, est mort à Rome. Il était âgé de 82 ans. Cet anarchiste notoire fut pendant longtemps une puissance et semait la crainte sur ses pas. Il est mort dans une maison dont lui avait fait présent le gouvernement italien.

PREVENONS LES ACCIDENTS

La fatigue joue un grand rôle dans les accidents d'automobiles, déclarait, cette semaine, M. Ed. Quinn, président de la Section de Circulation de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec, aux membres de son comité. Monsieur Quinn déclara qu'une grande proportion des accidents était due à la fatigue du conducteur. A ce propos Monsieur Quinn rapporta aux membres présents à l'Assemblée que le docteur Edwin C. Bullock avait récemment discuté la question dans un article intitulé: "Pourquoi les conducteurs fatigués ont des accidents", à la Conférence du Comité de Sécurité pour l'Etat de Massachusetts.

"La fatigue qui contribue aux accidents d'automobiles est due à des conditions physiques ou mentales", dit le docteur Bullock; "elle peut être causée par le manque de sommeil, par des aliments inappropriés, par le fait d'être assis dans la même position pendant des heures ou par les soucis."

"Les points à considérer pour combattre les dangers de la fatigue sont la santé mentale et physique du conducteur; une limite sûre des heures d'opération; la limitation du chargement des véhicules; une ventilation suffisante; la précaution de ne pas trop manger ni boire. Le rendement diminue toujours avec la fatigue."

En considérant ces faits, M. Quinn déclara que les automobilistes qui voyagent par plaisir, surtout en été, devraient prendre des précautions pour prévenir la fatigue. Ils ne doivent pas partir pour un long voyage sans avoir dormi suffisamment. Ils doivent se reposer aussitôt qu'ils commencent à se sentir fatigués. Ceux qui conduisent des autos doivent faire attention à ce qu'ils mangent s'ils font partie de pliques-niques. Ils ne doivent pas boire de boissons enivrantes qui les porteraient à dormir. Ils doivent oublier leurs tracasseries en ont, en conduisant, et ceux qui les accompagnent doivent s'abstenir de les importuner.

La Ligue fera part de cette information à tous ses membres.

AGENT D'AFFAIRES ASSASSINE

Un agent d'affaires de l'Union des Travailleurs en perdus et chemises de New-York, a été tiré près de sa demeure. Michael Mariconda fut un officier de l'union pendant vingt ans. Les autres officiers ne peuvent donner aucun renseignement sur le motif du crime. Le défunt devait avoir, le même jour, une entrevue avec un agent d'affaires dans le but d'augmenter sa protection et celle de sa famille.

PAS DE CRISE POUR EUX

D'après des statistiques recueillies par le Bureau de la Statistique du Commerce Courant (United States Survey of Current Business), les ventes par deux grosses maisons de commerces postales ont été à peu près \$35,000,000 par mois durant le premier semestre de l'année. Ceci semble indiquer que pour toute l'année 1932 les ventes vont être d'environ \$36,500,000 par mois. En 1931, la moyenne pour l'année entière fut de \$47,000,000 mensuellement.

ESPERANCES DU COMMERCE RADIOPHONIQUE

Plus de \$250,000,000 seront dépensés cette année pour l'achat d'instruments radiophoniques en dépit de la dépression, est-il prédit dans un rapport spécial du commerce et de l'industrie de la radio par R. G. Dun & Co. Le volume des ventes peut même approcher celui de 1931, qui atteignit \$309,000,000. Il s'est vendu, aux Etats-Unis, dans les dix dernières années, pour \$4,250,000,000 d'équipement de radio dans les magasins de détail, dit "Radio Retailing".

Le seul vrai remède aux maux actuels

Quand finira la crise qui nous afflige depuis plus de trois ans? La réponse à cette question se présente sous diverses formes. Les uns disent qu'il faut absolument que les dettes de guerre soient annulées pour assurer un prompt rétablissement du commerce mondial, pour faciliter les échanges entre les divers pays. D'autres, par contre, prétendent qu'il faut élever des tarifs prohibitifs pour parvenir à trouver du travail à nos ouvriers et faire une exportation plus intense de nos produits, ce qui est difficile à concilier. Enfin, on entend couramment, sur la rue et ailleurs, cette phrase typique qui nous renseigne tout de même un peu sur les motifs qui font que les financiers et les industriels sont au fond de la durée exaspérante de la crise: "La crise ne sera pas terminée tant que les salaires ne seront pas ramenés au niveau d'avant-guerre". Nous croyons foncièrement que c'est là uniquement ce qui a motivé cette crise désastreuse qui pourrait peut-être engouffrer ceux qui l'ont provoquée et soutenue. Il faut, selon la haute finance, que les salaires soient avilis. Pour cela, on n'hésitera pas à faire mourir de faim une grande partie du genre humain, à sacrifier la jeune génération qui, n'étant pas nourrie convenablement, ne pourra jamais que végéter.

Quels sont ceux qui sont favorables aux diminutions de salaires? Ils sont légion, en dehors de la classe ouvrière. Tout d'abord, il y a les banquiers, les commerçants et les industriels qui calculent sur cette diminution pour grossir leurs profits, ou du moins, les maintenir au même niveau que pendant les années de prospérité, en soustrayant de l'enveloppe de paie de leur personnel un montant substantiel. Nous trouvons aussi, parmi les partisans avoués des réductions de salaires, les pensionnaires de toutes catégories, même parmi ceux qui touchent des pensions qui pourraient faire vivre plusieurs familles d'ouvriers. Pour eux, une diminution de 10 pour cent — en supposant que le montant de leur pension ne soit pas diminué — dans les salaires et le coût de la vie, serait effectivement une augmentation de leur revenu; si, par exemple, un pensionnaire touche \$60 par mois, avec une diminution de 10 pour cent dans le coût de la vie, cela lui permettra d'acheter pour \$54 ce qu'il était obligé de payer auparavant \$60, soit un gain de \$6 qu'il pourra mettre de côté. C'est surtout cette classe de gens qui se gêne pas de dire que la crise sera finie quand les salaires seront ramenés au taux d'avant-guerre. Seulement songent-ils que s'ils touchent une telle pension cela est dû à ce que les salaires étaient raisonnablement bons et que si l'avilissement des salaires s'opérait selon leurs désirs ils seraient peut-être obligés de subir une diminution de leur pension — car les caisses de pensions sont ordinairement alimentées par un pourcentage du salaire ouvrier et de subventions ou octrois d'autres sources. Il y a quantités d'autres catégories intéressées à la diminution des salaires. Nous ne pouvons pas toutes les nommer ici; d'ailleurs elles sont connues.

A quoi servent les diminutions de salaires? C'est bien simple, rien qu'à jeter un coup d'oeil autour de soi, on peut s'en rendre compte. Lisez les journaux et vous verrez, par le mouvement des navires, des chemins de fer et de l'automobile que le 10 pour cent que l'on retranche de l'enveloppe de paie de l'ouvrier sert à payer les déplacements de monsieur ou de maname, leurs villégiatures dans les pays étrangers, etc. Ceux qui imposent les réductions de salaires à leurs ouvriers ne se privent de rien, ils prétendent mener le même train de vie qu'en temps de prospérité. C'est peut-être incroyable, mais on nous cite le cas d'un gérant de manufacture qui imposa une diminution de salaire à ses ouvriers sous prétexte que ça ne pouvait plus marcher sans ce sacrifice de la part des ouvriers et, la semaine suivante, la compagnie lui payait un nouvel automobile de luxe pour remplacer son "Ford". Dans d'autres cas, les directeurs de la compagnie choisissent un exécutif de leurs hautes oeuvres, ils proposent tout simplement à un gérant, à un surintendant, voire même à un contremaître, de diminuer les dépenses (c'est-à-dire les salaires, car c'est toujours par là qu'on commence) de tant par semaine et qu'en récompense son propre salaire sera augmenté proportionnellement. Cette pratique est méprisante quoiqu'elle se pratique couramment. En un mot, les diminutions de salaires ne sont jamais opérées pour sauver une industrie, encore moins pour ramener la prospérité, sauf pour quelques-uns qui en profitent directement.

Quels prétextes sont donnés pour faire accepter ce sacrifice par les ouvriers? Les chercher tous, ce serait une étude passionnante, mais qui ne ferait que pousser au mépris de l'humanité celui qui s'y livrerait, tant il découvrirait d'abominations, de hontes, de turpitudes. Enfin, la plus commune raison motivant les réductions de salaires, c'est la diminution du coût de la vie. Songe-t-on, cependant, que si le coût de la vie a baissé, si les prix des produits de la ferme ont subi un tel avilissement, cela n'est dû qu'aux manoeuvres de ceux dont le devoir aurait été (et est encore) d'empêcher cette catastrophe qu'ils ont provoquée et entretenue pour servir leurs fins: affamer le peuple pour en prendre plus aisément le contrôle. L'on y parvient assez facilement si on en juge par ce qui se passe. L'ouvrier étant sans travail ne peut acheter le nécessaire pour sa subsistance et le cultivateur, ne pouvant vendre ses produits qui pèsent quand même, se voit dans la nécessité d'essayer d'en tirer un montant quelconque pour pouvoir subsister lui-même. Le coût de la vie, tel qu'il est aujourd'hui, ne peut servir de base pour la fixation des salaires, car aussitôt que l'ouvrier recommencera à gagner, il recommencera à vivre normalement et à payer à leur valeur les produits de la ferme et autres, ce qui veut dire qu'aussitôt la crise terminée, le coût de la vie remontera inévitablement, ce qui est admis comme absolument essentiel et nécessaire, même par les coupeurs de salaires. On dit aussi que le gouvernement et les chemins de fer ont réduit les salaires. En voilà une bonne raison. Pour ce qui regarde le gouvernement, contentons-nous de dire que "la raison du plus fort est toujours la meilleure" et que si des gouvernements ont jugé nécessaire de réduire les salaires d'autres se sont opposés à cette manoeuvre désastreuse. Pour ce qui concerne les chemins de fer, les explications sont complexes. Les compagnies de chemins de fer ont réduit les salaires de leur personnel de \$62,000,000 parce que le trafic avait baissé le \$61,000,000. Ce qui revient à dire qu'elles n'ont rien perdu, loin de là, et que ce sont les ouvriers seuls qui ont écopé, puisqu'on leur a retenu un million de dollars de plus que l'abaissement des recettes, ce qui implique qu'une réduction des salaires n'était pas nécessaire, mais qu'on voulait tout simplement faire payer aux employés les pots cassés par la direction. Il faut bien reconnaître, si on étudie la situation du transport ferroviaire, que si les chemins de fer sont dans une position qu'on dit désespérée, c'est parce qu'ils l'ont voulu. Depuis la guerre jusqu'à 1929, ils ont été les rois et maîtres, ils ont imposé leurs volontés et en ont profité pour pousser à son extrême degré l'exploitation du public, sans se soucier de préparer l'avenir qui se montrait menaçant. Lassée de cette exploitation déraisonnable, la population a cherché d'autres moyens de locomotion et les a trouvés: voilà pourquoi nos chemins de fer sont dans la purée et qu'ils sont aujourd'hui obligés d'organiser des excursions à si bon marché. Ils n'ont pas su prévoir la concurrence de l'auto qui ne serait pas aussi sérieuse et bien organisée, si les chemins de fer avaient voulu se montrer raisonnables, sages, prévoyants et... clairvoyants. Mais, enfin, le mal est fait et ce sont les ouvriers qui doivent en souffrir. Leur malheur ne doit cependant pas être invoqué pour causer le malheur d'un plus grand nombre de travailleurs.

Les remèdes? En voilà un, et un radical; peut-être le seul qui guérira nos maux. Ce serait que les gouvernements, au lieu d'épuiser leurs ressources financières en secours directs et en travaux inutiles, passent une loi obligeant tous les manufacturiers, industriels, commerçants, en un mot, toute la classe patronale à reprendre à son service les ouvriers congédiés depuis 1929 et à leur payer les salaires alors en vigueur. Ce serait d'un effet magique: la prospérité laisserait son coin (ou l'on prétend qu'elle se terre depuis longtemps) et monterait sa figure resplendissante de beauté et de santé à un monde en détresse. Nous savons que personne ne voudra s'aventurer aussi loin, mais que tous nous approuveront.

Faites cela et "tous les autres biens vous viendront par surcroît".

R. HACHETTE.

Le Coin des Unions locales

L'ETIQUETTE EST UTILE A L'OUVRIER ORGANISE

Les ouvriers cigariers se ressentent sérieusement de la crise économique. L'industrie du tabac n'a pas échappé aux effets de la crise créant une situation particulièrement pénible pour les membres de l'union internationale des cigariers de Montréal.

Le président Ben. Drolet, au cours de la dernière assemblée de cette union a fait des réflexions qui ne manquent pas d'être opportunes. Il a entretenu les membres de la question si importante de l'étiquette. Pourquoi toujours insister auprès des travailleurs organisés pour qu'ils exigent l'étiquette de l'union sur les produits qu'ils achètent? C'est parce qu'ainsi, l'on achète les principes que l'autorité ou vrière prescrit. Nul n'a le droit en tant qu'unioniste, de dépenser son argent pour des produits autres que ceux fabriqués dans les conditions qu'il désire lui-même obtenir.

L'ouvrier organisé réclame pour lui-même et ses dépendants, un salaire lui permettant de vivre avec sa famille de façon convenable. Il est donc justifiable que cette réclamation de sa part, il la fasse valoir en patronisant les produits fabriqués dans les conditions dont il professe les principes de la solidarité.

De nos jours ces principes semblent méconnus entièrement. On peut invoquer la crise qui s'accroît davantage dans les cercles ouvriers organisés. Les ouvriers encore au travail luttent avec énergie pour empêcher des réductions de leurs salaires, et il faut le dire, cela est dû à l'organisation. Ce qui est bon pour eux doit aussi l'être pour les autres ouvriers organisés. Acheter des produits non unionistes, c'est aider les manufacturiers qui ont établi un plan qui vise à notre écrasement dont le succès amènerait la déchéance complète des unions de métiers. M. Drolet recommande qu'une campagne de publicité soit entreprise sans retard avec le généreux concours des journaux qui ont une chronique ouvrière.

UN APPEL AUX MEMBRES

Comme par les années passées, les employés de tramways, membres de la division 790, de l'Association internationale des employés de tramways, prendront part à la parade de la Fête du Travail et ils seront accompagnés de la magnifique fanfare des employés de tramways. Ceci veut dire que le local sera compétiteur pour la magnifique coupe du journal "La Presse", prix décerné à l'union qui figurera avec le plus d'avantage dans la parade des ouvriers unionistes de la métropole. Les officiers ont fait un chaleureux appel aux membres disponibles de prendre place dans la parade.

LE COMITE DE LA FETE DU TRAVAIL

Le comité de la Fête du Travail tiendra une importante assemblée dimanche, le 21 août, à 10 heures du matin, au No 7 Craig Est, afin de mettre la dernière main aux préparatifs de la fête. Jeudi soir dernier, le comité a fait la distribution des insignes aux délégués du Conseil des Métiers et du Travail.

LES OUVIERS DE LA CONSTRUCTION

Le conseil de construction vient de faire un intéressant relevé sur la construction dans notre ville. D'après ces statistiques, la construction a subi une grave diminution durant ces derniers mois. Voici un résumé de ce rapport: "La dépression qui s'accroît dans l'industrie de la construction, est démentie tout particulièrement par les statistiques compilées à l'hôtel de ville, du premier janvier au premier août 1932. Au cours de sept mois, l'initiative privée n'a obtenu des permis de construction pour un montant de \$2,368,104 du non seulement à la crise, mais aussi à l'impossibilité d'obtenir des hypothèques.

"Pour le mois de juillet dernier, il s'est accordé 114 permis pour un total de \$1,680,570, comparés à \$3,192,320 en juillet 1931. Les réparations en juillet 1932 démontrent un total de 112 permis qui se chiffrent à \$133,212, comparés à \$459,725 en 1931.

"La construction, du 1er janvier au 1er août 1932, s'est élevée à \$6,310,210. Mais de ce montant on doit déduire les constructions qui ne sont pas imposables: \$1,799,961 pour des travaux en treillis par l'ancienne administration; \$1,500,000 pour des hôpitaux; \$439,145 pour des écoles protestantes et \$59,000 pour une église, ne laissant qu'une somme de \$2,368,104 qui peut alors être taxée. Les réparations pour la même période se chiffrent à \$1,227,979.

"On comprendra par ces chiffres que le peu de travaux entrepris par l'initiative privée et par les autorités municipales, ne sont pas de nature à soulager la misère qui augmente en des proportions alarmantes chez nos classes laborieuses et qu'il serait temps que nos édiles cessent de se croire en vacances."

AU CONSEIL DE LA CONSTRUCTION

Une importante délégation des Métiers de la Construction se présentera mercredi dernier devant la Commission du Chômage municipale pour y exposer ses griefs relatifs à leurs propres métiers. L'échevin A.-A. DesRoches, président l'assemblée et l'échevin G.-R. Brunet, présentera la délégation. C'est M. Emile Mathieu, secrétaire de la construction, qui exposa les griefs conjointement avec MM. Pierre Lefèvre, secrétaire du Conseil de district des charpentiers et menuisiers, Candide Rochefort et A. Archambault, agents d'affaires respectifs des locaux Nos 4 et 1 des briquetiers et maçons, L.-P. Boisselle, agent d'affaires des peintres, Oscar Boyer, agent d'affaires des électriciens, et John Charron, délégué des travailleurs en fer et des ingénieurs. Il en résulte de cette entrevue, que dorénavant, deux agents de liaison, nommés par le Conseil des Métiers de la Construction des unions internationales, assisteront aux délibérations de la Commission de Chômage. Leur fonction sera de renseigner la Commission sur les griefs des ouvriers de la construction employés sur les chantiers de chômage. Ils seront des intermédiaires entre le Conseil des Métiers de la Construction et le corps municipal. Les griefs et les revendications des ouvriers organisés leur seront communiqués et ils se chargeront de les faire parvenir à qui de droit.

L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

"Le mérite de la question de maintien du tarif actuel au sujet de l'industrie de la chaussure au Canada, sera porté à l'attention du gouvernement." Telle est la réponse du ministre du Revenu de l'Intérieur, l'hon. M. Reyckman, au local 249 de la Boot and Shoe Workers' Union.

Cette réponse du ministre a été favorablement accueillie, au cours de l'assemblée régulière tenue, vendredi dernier sous la présidence de M. O. Drolet. Les membres y étaient nombreux, car ils devaient être appelés à discuter le projet d'amendement à la constitution relativement aux bénéfices payés depuis la fondation de cette union. A ce sujet, il a été reçu une lettre du Bureau général, laquelle indique que les changements proposés auraient pour effet de mettre cette organisation sur un pied d'égalité avec d'autres organisations du genre. L'assemblée a décidé de se rendre à l'évidence et d'accorder son appui au bien-fondé de ces changements.

Une circulaire spéciale traitant de cette importante question sera distribuée à chacun des membres afin de les bien renseigner en vue du vote qu'ils devront donner sur la question le 30 septembre prochain. M. N. Poirier, secrétaire de l'exécutif, a présenté un intéressant rapport sur les activités de ce comité, en ce qui concerne le paiement des bénéfices en maladie de plusieurs membres et autres affaires particulières qui touchent les membres travaillant sous les conditions spéciales dans les manufactures. M. Lionel Thibault, président du comité, parla longuement de certains principes et d'une entente tacite, concernant la discipline qui devra être à l'avenir mieux observée par les membres dans les manufactures de chaussures, dans l'intérêt des cordonniers syndiqués. Les confrères A. Béland et Art. Girard ont été élus membres de l'exécutif, en remplacement des confrères H. Béland, Sr. et G. Cartier, démissionnaires.

LES OUVIERS DE LA FOURRURE

Des instances sont actuellement faites auprès du président général, M. Pietro Lucchi, par les dirigeants de l'Union des Travailleurs en fourrure des Etats-Unis et du Canada. Local 66, pour que celui-ci vienne assister en qualité de président d'élection lors de l'assemblée de cette union le 24 août prochain. Les membres de cette union désirent ardemment la présence de leur président général en la circonstance, car celui-ci s'est toujours montré intéressé aux progrès accomplis par ce local de Montréal. Les membres doivent prendre note que ceux qui sont en règle seulement seront invités à participer à cette réunion. Ceux qui ne le sont pas et désirent assister à cette assemblée communiquent immédiatement avec l'agent d'affaires, M. Albert Roy, 254, rue Sainte-Catherine Est.

CHEZ LES RELIEURS

L'Union des Relieurs, Local 91, a tenu son assemblée régulière mercredi soir dernier, au No 7, rue Craig Est, et des questions très importantes furent soulevées aux membres par le secrétaire, M. Jos. Pelletier. Ce local a procédé également aux préparations finales pour la célébration de la Fête du Travail.

CHEZ LES RELIEURS

Dorénavant tous les travaux publics du Wisconsin seront sur la base de 30 heures par semaine, telle est la décision annoncée par la Commission d'Etat du Chômage. Ceci s'applique au travail à la journée, au travail au contrat, aux travaux de construction, aux travaux de chemins et à tous les travaux payés par l'Etat. La préférence sera accordée aux citoyens *bona fide* de l'Etat.

A vol d'oiseau

La canalisation du Saint-Laurent est l'objet, des deux côtés de la frontière, des observations les plus diverses. De part et d'autre, ce projet gigantesque a des partisans convaincus et des adversaires non moins déterminés. Quant au peuple, au commun des mortels, il n'a l'air de s'en soucier, ce qui est peut-être la meilleure attitude à prendre en ce qu'elle ne prête ni à réjouissances exagérées en cas de succès ni à d'amères déceptions advenant un fiasco.

Au demeurant, ce projet sera surtout une lutte entre deux groupes de capitalistes auxquels la canalisation peut profiter ou nuire, selon le cas. Et le groupe qui sera le plus fort l'emportera. Si le groupe favorable au projet l'emporte, la canalisation se fera, alors que le projet sera remis aux calendes grecques si les intérêts adverses affectés par une telle réalisation peuvent obtenir la suprématie dans les milieux officiels.

Il n'y a point, ici, de principes. C'est une question d'argent, rien de plus.

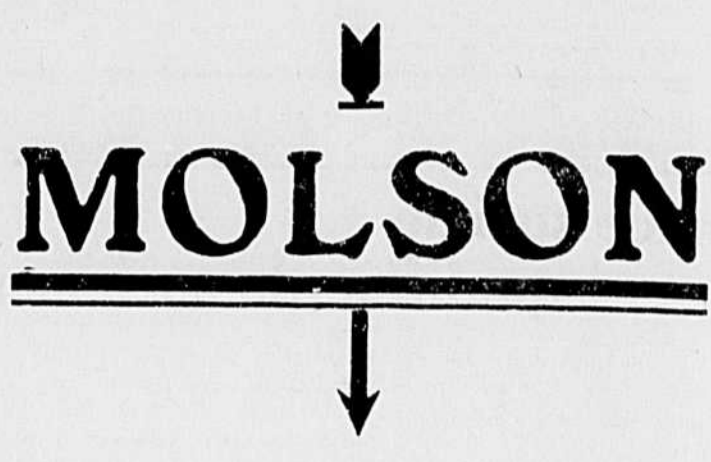
Il semble que nous nous dirigeons, lentement mais sûrement, vers la semaine de cinq jours et la journée de 6 heures, voire même de 5 heures, sans diminution appréciable du salaire.

La question du chômage ne peut être résolue, provisoirement tout au moins, que par une mesure de ce genre, mesure rendue obligatoire par tout le pays durant une période d'essai, période renouvelable en cas de succès.

D'aucuns trouveront que c'est là une mesure radicale, mais comment peut-on espérer résoudre, en tout ou en partie, les problèmes soulevés par une situation exceptionnelle si ce n'est par des solutions correspondantes?

Si le capitalisme, sous sa forme actuelle, espère sortir indemne de la crise

DEMANDEZ ASK FOR LA BIÈRE POPULAIRE THE POPULAR BEER



Brassée à Montréal depuis 145 ANS Brewed in Montreal since 145 YEARS

SERVICE CIVIL
Songez à l'avenir. Entrez dans le Service civil comme facteur, commis, douanier, inspecteur de l'immigration, etc.
DETAILS COMPLETS GRATUITS DE M. C. C., TORONTO, 10

LABOR DIRECTORY

MONTREAL TRADES AND LABOR COUNCIL — Meets every 1st and 3rd Thursday of each month at Monument National St. Laurent Blvd. President, J. T. Foster, 747 Stuart Avenue; Corresponding Secretary, Jos. Pelletier, 7 Craig St. East.

ALLIED PRINTING TRADES COUNCIL — To promote the interests of the Allied Trades of each month at Monument National St. Laurent Blvd. President, J. T. Foster, 747 Stuart Avenue; Corresponding Secretary, Jos. Pelletier, 7 Craig St. East.

UNION TYPOGRAPHIQUE JACQUES-CARTIER No 15. Assemblée le 1er samedi du mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri. Président, Adolphe Tremblay, 1802, rue Amherst, apt. 4, Tél. 7; Fontaine 0657; secrétaire, archiviste, Arthur Langevin; secrétaire-trésorier, Henri Pelletier, 3149, rue Bordoux, Tél. Amherst 7044.

UNION DES RELIEURS, Local 91. — Assemblée tous les 1er et 3e mercredis de chaque mois, à la salle de l'Union, No 7 Craig Est, à 8 hrs p.m. Président, J. A. Julien; secrétaire-trésorier et agent d'affaires, Jos. Pelletier, 7 Craig Est. Tel. Lan-caster 2726.

UNION DES RELIEURS, Local 91. — Assemblée tous les 1er et 3e mercredis de chaque mois, à la salle de l'Union, No 7 Craig Est, à 8 hrs p.m. Président, J. A. Julien; secrétaire-trésorier et agent d'affaires, Jos. Pelletier, 7 Craig Est. Tel. Lancaster 2726.

UNION DES RELIEURS, Local 91. — Assemblée tous les 1er et 3e mercredis de chaque mois, à la salle de l'Union, No 7 Craig Est, à 8 hrs p.m. Président, J. A. Julien; secrétaire-trésorier et agent d'affaires, Jos. Pelletier, 7 Craig Est. Tel. Lancaster 2726.

UNION DES RELIEURS, Local 91. — Assemblée tous les 1er et 3e mercredis de chaque mois, à la salle de l'Union, No 7 Craig Est, à 8 hrs p.m. Président, J. A. Julien; secrétaire-trésorier et agent d'affaires, Jos. Pelletier, 7 Craig Est. Tel. Lancaster 2726.

UNION DES RELIEURS, Local 91. — Assemblée tous les 1er et 3e mercredis de chaque mois, à la salle de l'Union, No 7 Craig Est, à 8 hrs p.m. Président, J. A. Julien; secrétaire-trésorier et agent d'affaires, Jos. Pelletier, 7 Craig Est. Tel. Lancaster 2726.

UNION DES RELIEURS, Local 91. — Assemblée tous les 1er et 3e mercredis de chaque mois, à la salle de l'Union, No 7 Craig Est, à 8 hrs p.m. Président, J. A. Julien; secrétaire-trésorier et agent d'affaires, Jos. Pelletier, 7 Craig Est. Tel. Lancaster 2726.

UNION DES RELIEURS, Local 91. — Assemblée tous les 1er et 3e mercredis de chaque mois, à la salle de l'Union, No 7 Craig Est, à 8 hrs p.m. Président, J. A. Julien; secrétaire-trésorier et agent d'affaires, Jos. Pelletier, 7 Craig Est. Tel. Lancaster 2726.

UNION DES RELIEURS, Local 91. — Assemblée tous les 1er et 3e mercredis de chaque mois, à la salle de l'Union, No 7 Craig Est, à 8 hrs p.m. Président, J. A. Julien; secrétaire-trésorier et agent d'affaires, Jos. Pelletier, 7 Craig Est. Tel. Lancaster 2726.

UNION DES RELIEURS, Local 91. — Assemblée tous les 1er et 3e mercredis de chaque mois, à la salle de l'Union, No 7 Craig Est, à 8 hrs p.m. Président, J. A. Julien; secrétaire-trésorier et agent d'affaires, Jos. Pelletier, 7 Craig Est. Tel. Lancaster 2726.

UNION DES RELIEURS, Local 91. — Assemblée tous les 1er et 3e mercredis de chaque mois, à la salle de l'Union, No 7 Craig Est, à 8 hrs p.m. Président, J. A. Julien; secrétaire-trésorier et agent d'affaires, Jos. Pelletier, 7 Craig Est. Tel. Lancaster 2726.

UNION DES RELIEURS, Local 91. — Assemblée tous les 1er et 3e mercredis de chaque mois, à la salle de l'Union, No 7 Craig Est, à 8 hrs p.m. Président, J. A. Julien; secrétaire-trésorier et agent d'affaires, Jos. Pelletier, 7 Craig Est. Tel. Lancaster 2726.

UNION DES RELIEURS, Local 91. — Assemblée tous les 1er et 3e mercredis de chaque mois, à la salle de l'Union, No 7 Craig Est, à 8 hrs p.m. Président, J. A. Julien; secrétaire-trésorier et agent d'affaires, Jos. Pelletier, 7 Craig Est. Tel. Lancaster 2726.

UNION DES RELIEURS, Local 91. — Assemblée tous les 1er et 3e mercredis de chaque mois, à la salle de l'Union, No 7 Craig Est, à 8 hrs p.m. Président, J. A. Julien; secrétaire-trésorier et agent d'affaires, Jos. Pelletier, 7 Craig Est. Tel. Lancaster 2726.

UNION DES RELIEURS, Local 91. — Assemblée tous les 1er et 3e mercredis de chaque mois, à la salle de l'Union, No 7 Craig Est, à 8 hrs p.m. Président, J. A. Julien; secrétaire-trésorier et agent d'affaires, Jos. Pelletier, 7 Craig Est. Tel. Lancaster 2726.

UNION DES RELIEURS, Local 91. — Assemblée tous les 1er et 3e mercredis de chaque mois, à la salle de l'Union, No 7 Craig Est, à 8 hrs p.m. Président, J. A. Julien; secrétaire-trésorier et agent d'affaires, Jos. Pelletier, 7 Craig Est. Tel. Lancaster 2726.

LA SANTE PUBLIQUE CHEZ LA CLASSE OUVRIERE

L'état de la santé publique parmi les classes ouvrières du Canada et des Etats-Unis a atteint le niveau le plus élevé jusqu'ici, au cours des six premiers mois de 1932. La statistique de la Metropolitan Life rapporte que la moyenne de décès parmi cette classe — 9.2 par 1,000 — a été la plus basse enregistrée jusqu'ici pour une période de six mois.

La statistique attribue cette moyenne encourageante à la baisse remarquable dans la mortalité causée par la pneumonie, la tuberculose et la diphtérie. A propos de la tuberculose, on fait remarquer qu'au cours des douze dernières années, la moyenne de la mortalité causée par cette maladie, a diminué pratiquement de cinquante pour cent.

Pendant cette même période de six mois cependant, il y a eu augmentation notable dans la moyenne de la mortalité causée par le cancer, les maladies du cœur, l'apoplexie, la néphrite chronique et le diabète.

LA SEMAINE DE 30 HEURES ET LE WISCONSIN

Dorénavant tous les travaux publics du Wisconsin seront sur la base de 30 heures par semaine, telle est la décision annoncée par la Commission d'Etat du Chômage. Ceci s'applique au travail à la journée, au travail au contrat, aux travaux de construction, aux travaux de chemins et à tous les travaux payés par l'Etat. La préférence sera accordée aux citoyens *bona fide* de l'Etat.

UNE MISE AU POINT

M. Candide Rochefort, agent d'affaires des briquetiers et maçons, vient de démentir la rumeur que l'on fait courir que des ouvriers de cette organisation ont accepté de travailler sur les chantiers de la Concrete Construction à Pont-Viau, pour 65 sous de l'heure, après qu'il eut fait des démarches pour assurer le contrat aux membres de son local. M. Rochefort dit qu'il n'a jamais fait aucune démarche ni n'a entrepris aucun pourparler dans ce sens. M. John McLeod, vice-président de cette organisation, était à Montréal ces jours derniers et a visité plusieurs chantiers dans la province.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

On notait quelque activité, bien que sous un volume réduit, dans l'industrie du bâtiment et dans les travaux de voirie. Dans les transports, le trafic passager et le trafic-marchandise accusaient une tendance favorable. Le commerce était assez satisfaisant. Un certain nombre de placements ont été effectués dans la division du service domestique pour femmes mais cependant aucun changement important n'était signalé.

L'industrie agricole dans la province de Québec accusait peu de changement et tous les bureaux signalaient des placements. Le calme régnait dans l'exploitation forestière mais un grand nombre d'hommes furent employés toutefois pour combattre les feux de forêts. On ne notait aucune demande pour les mineurs, mais à Rouyn on semblait attendre à plus d'activité cette année que l'année dernière. Dans les villes de Hull et de Trois-Rivières les établissements manufacturiers en opération avaient réduit leurs personnels, et à Montréal et à Québec, les conditions relativement à l'industrie manufacturière étaient pareillement peu brillantes; Sherbrooke était la seule ville qui signalait, par rapport à ce groupe, une situation satisfaisante.

L'industrie du bâtiment dans toute la province n'accusait aucun progrès matériel, certains centres accusant même un déclin comparativement au mois précédent; la ville de Sherbrooke était la seule à signaler une activité assez considérable dans cette industrie au cours du mois de juin. Les transports étaient calmes, mais d'autre part le commerce accusait une amélioration attribuable à la saison du tourisme. Dans la division du service domestique pour femmes on signalait une réduction dans le nombre des placements, un grand nombre de citoyens quittant les villes pour se rendre dans les endroits de villégiature. — La Gazette du Travail.

LES RECETTES DU C. N. R.

Le bilan de juin du Chemin de fer national du Canada accuse une augmentation de \$1,332,861 dans les recettes nettes par rapport au mois de 1931 correspondant. Il est à remarquer que cette amélioration a été effectuée en dépit d'une réduction importante dans les recettes brutes.

En juin 1932 les recettes brutes se sont établies à \$12,437,076, une diminution de \$2,799,154 ou de 18.37 pour cent sur les recettes de juin 1931. Toutefois, les dépenses d'exploitation ont été réduites de \$4,132,015 ou de 26.93 ce qui permet au réseau d'accuser des recettes nettes, pour ce mois, de \$1,227,856, résultat que l'on compare à un déficit d'exploitation, en juin 1931, de \$105,000.50 soit une amélioration de \$1,332,861. Le pourcentage d'exploitation en juin fut de 90.13 alors qu'en juin 1931 il fut de 100.69.

Durant le premier semestre de 1932 les recettes brutes du Canadian National se sont établies à \$70,187,818, une diminution de \$18,087,808 ou de 20.49 sur le semestre de 1931 correspondant. Les dépenses d'exploitation se sont établies à \$67,779,143, une diminution de \$19,167,447 ou de 22.05 pour cent. Les recettes nettes furent de \$2,408,674, chiffre que l'on compare à \$1,329,635 en 1931, une augmentation de \$1,079,039 ou de 81.23 pour cent. Le pourcentage d'exploitation pour les premiers six mois de 1932 fut de 96.57 contre 84.9 en 1931.

Le meilleur parti qu'on puisse prendre contre la colonnie, c'est de l'oublier. — VOLTAIRE.

Demandez l'étiquette de l'Union sur toutes vos marchandises

Always demand the Union Label -- It pays

Reproduction des marques syndicales, cartes d'ateliers, boutons et insignes de travail qui désignent l'affiliation aux unions internationales affiliées à la Fédération Américaine du Travail.



BUREAU DE PLACEMENT PROVINCIAL

Sous le contrôle du Gouvernement de la Province de Québec

Tél. Dépt. des Femmes: P.L. 6181 Local 220
JOSUË AINÉY, Surintendant Général
FRANÇOIS AYELETTE, Surintendant
Heures de bureau: 9 h.m. à 4 p.m.
Tél. Dépt. des Hommes: P.L. 6181 Local 228

Entrée des hommes: 90 St-Jacques Est.
Entrée des femmes: 95 Notre-Dame Est.

Nous plaçons gratuitement, les hommes, femmes et jeunes gens. Nous offrons du travail aux Journaliers et Ouvriers appartenant à tous les corps de métiers: Dans les fabriques, les usines, les travaux de la construction ou de l'agriculture. Nous offrons des places dans les Hôtels, Restaurants, bonnes places pour domestiques, hommes et femmes. Ingénieurs, chauffeurs, débardeurs et terrassiers, commis et sténographes. Les propriétaires et les agents de chantiers sont tout spécialement invités à présenter leurs demandes au Bureau Provincial.

Pour vos impressions ?

Lorsque vous avez besoin de travaux d'imprimerie, appelez

Lancaster 5361

Nous garantissons satisfaction sous tous rapports, main-d'oeuvre et promptitude. Notre atelier est de l'union et travaille 44 heures.

Mercantile Printing
11, rue Saint-Paul Ouest MONTREAL

Le seul journal ouvrier bilingue de la province de Québec. La meilleure arme entre les mains des travailleurs.

The Labor World



Le Monde Ouvrier

The only bilingual labor paper in the Province of Quebec. The most efficient medium laborers have ever had.

18th Year — No. 34

SAMEDI, 20 AOUT 1932 — MONTREAL — SATURDAY, AUGUST 20, 1932

PRICE: 5 CENTS

What they believe...

The Information Furnished by The Canadian Daily Newspapers Association. What Does It Prove? National Prosperity Is Dependent Upon the Workers Being Continuously Employed and Fairly Compensated.

By BERNARD ROSE

Certain information, made more striking by the pictorial border, is contained in the advertisement published on behalf of the Canadian Daily Newspapers Association.

The leaders of this association believe that, furnishing the information they do, will give a measure of confidence to the people of the Dominion which is now, alas! sadly lacking. They are true to their own slogan that "publicity pays." Unless newspapers secure a considerable amount of advertisement, they can neither carry on nor make profits. Their overhead charges are high and the amount received for the paper from subscribers is so small, that no matter how large the circulation may be, without advertising income making a substantial part of their total revenue, the business, which is a commercial proposition, cannot be conducted on a profitable basis.

The figures given tell us first, our total trade increased 14.75% and our population 17.75%, from the years 1922 to 1931. The increase of population over trade returns, was a very slight one. Since the years 1922 until about 1930 were reported as banner years, it seems remarkable that our total trade should only have increased in the proportion it has, and our population only by slightly over 17%.

If our trade and population had doubled, we would not now be in the throes of a serious depression and hundreds of thousands dependent upon charity, public and private.

Further on we are told that newsprint tonnage has increased 115%. True, but think of the reduction in price, and the tremendous amount invested in the pulp industry, and the numerous losses that have been sustained. The production of paper undoubtedly did increase, but the only ones to benefit from this, are the newspaper publishers, since the quantity having been so large, the price was forced down to an extent, that some time ago led to a declaration being made that a minimum price should be fixed.

Our mineral production may have increased to the extent of 24%, but in what way have the people of this country benefited? Have we still got markets to which we can sell our mineral products and are we employing a larger number of men?

The gold output, we are told, has more than doubled, making a record in 1930 and breaking it in 1931. I am not prepared to take exception to this, but want to ask of what use this increased production of gold is, with thousands of unemployed workers in this country? The Government has by order-in-council forbidden the export of gold and promised to pay a premium to the producers of it. It requires this gold in order to meet obligations and interest payments in the United States. In spite of this tremendous increase in the production of gold, and not leaving the gold standard, our Canadian dollar is at a very decided discount. The ordinary man wants to know why? The banks are likewise bulging with gold, but again it is not available for distribution in the form of credits extended to merchants and manufacturers. The United States has tremendous quantities of gold, yet within the course of the next two or three months, the number of its unemployed is likely to increase to thirteen million. Steel production grew 23%, the advertisement tells us. Since building is almost at a standstill, no great quantity of steel is being used, and thousands of steel workers and moulders have been out of work for some time.

We admit that our hydro-electric power arose 122%, but of what use is the power unless it can be distributed to industrial plants and consumers who are in a position to use it and pay for it? We generate enough power to keep any additional number of industries fully served. In a good many localities this power is not being distributed as it would, if conditions were better. Quite a number of highly trained employees and engineers previously employed with certain companies were told, recently, that their services are no longer required.

A reference is made to life insurance in operation increasing 105%. It is certainly a tribute to the people of the Dominion, that they know the value of life insurance. It demonstrates that they appreciate their responsibilities as husbands or parents, or as supporters of dependents. It is testimony to their sense of thrift and wishing to safeguard the future. Unfortunately, thousands of policy holders particularly those belonging to the working and so called white collar class, where the policies have not lapsed, have been compelled to borrow upon them to the very hilt. There are not very many today in a position to take out policies of insurance. When the situation mends itself, and they are employed, they may not be able to pass the medical examination.

Employment undoubtedly rose during the years 1922 and 1931 in the degree the advertisement mentions, but it has gone down much beyond that, so that any advantage gained, in this respect, has been more than offset, and what perhaps may not have been apparent to those who compiled these figures, is that the employment was 6.75% less than the increase in population. This difference, added to the considerable number who are unemployed because of the depression, shows that the situation is a very serious one.

The savings bank deposits having increased 22%, cannot be taken as a criterion of our country's prosperity. Those who are employed, because of the fear of unemployment ever being present, put every dollar they can into the savings bank, to be available as a reserve, yet, although these deposits are so great, and according to figures given represent a billion dollars and a half, credit is very severely restricted and merchants and manufacturers complain that they are handicapped, and cannot start or conduct their enterprises or businesses as they would, if the banks were a little more generous in the credit they were prepared to give them.

I fail to see of what use the distribution of \$226,351,000 paid by Canadian corporations in 1931 is, to prove that our country and particularly its working population are citizens of a country that is prosperous. These figures prove that the money has gone to a favored few, instead of being distributed amongst the army of workers, who in the main are responsible for enabling the companies and corporations to distribute this amount.

If this \$226,000,000 was paid out to workers in the form of fair wages or salaries, the degree of unemployment would be considerably less than it is today, and we would be on the high road to industrial normality and economic recovery.

One cannot blame the daily newspapers for seeking to influence advertisers actual and prospective to spend money on white space. Newspapers, to use a metaphor, must live the same as individuals, and unless they are sustained by the food they get in the shape of advertising patronage, they undergo a progressive financial deterioration.

The worker is the last man to lose faith in his country. He is generally, because of fluctuating employment, more optimistic than the business or professional man. He takes things philosophically and looks forward with hope to better times. Today, however, because of the prolonged depression, and the great privation he has undergone, he has lost hope. His morale has been very seriously undermined. His power of resistance against disease through malnutrition is considerably less than it was when earning wages he could get the food that he and his family require.

The business man is counselled not to lose faith in the consumer. The overwhelming mass of consumers are comprised in the term — the working class. Hundreds of thousands of consumers belonging to this class have been unable for months and in some cases two years or more, to purchase what they require from the business men who are the newspapers' best advertising patrons.

What the daily newspapers, and in fact all periodicals, should do, is to endeavor to get the worker back to his job, and use their influence to get industry and those in control of it to set the wheels turning full speed. They might also lend their very valuable aid in influencing Governments to accept the principle of unemployment insurance. They may be opposed to this principle, but if the worker was in receipt of a weekly grant from an unemployment insurance fund, he would be able, with his own money, to buy whatever he needed and wherever he

Mr. Irenée Vautrin, M.L.A.

Provincial Member for St. James Division, and Deputy Speaker. A Competent Architect and Capable Organizer.

By BERNARD ROSE

Those who are endowed with the artistic temperament — a gift of nature which can be more fully developed by training, but where it is lacking, no amount of instruction can give, win fame for themselves as painters, sculptors, and architects. Hence, they are not commercial minded. Though they must, if without private means, endeavor to earn a livelihood as even the humblest toiler or member of a profession, money is not their goal. They revel in their art. To paint a beautiful picture; carve stone into an enduring monument, or prepare plans for a beautiful structure, makes a stronger appeal to them than any prospect of monetary reward.

The architect is perhaps closer akin to the commercial world, than the painter or the sculptor. He must not only know how to design beautiful buildings for private, commercial, or institutional use, but superintend their erection and know something of the quality and strength of materials. An eminent architect is every bit as valuable a citizen as the distinguished politician or member of the learned professions. His work is visible. He adds to the beauty of a district or city. Singularly enough, in the measure that the architect is fully employed preparing plans and supervising the erection of structures, does he provide employment for the building trades, as well as the furnishers of material. A beautiful structure is a monument erected not only for those for whom it was built, but the architect who designed it.

At the close of a busy and successful career, an architect can walk along the principal streets of his city or country, and in many instances in countries other than his own, and point out with satisfaction to admiring friends, the evidence of his artistic skill.

Montreal, as befits a Metropolitan city, can point with pride to several of its great buildings, and also boast of having architects who enjoy not only a national, but international reputation. The two principal universities have excellent architectural faculties, and the graduates of these institutions are the equal in knowledge and ability of those who follow this profession in other provinces and lands.

The architect is essentially an artist and builder. He must possess not only skill as a draftsman, but a measure of creative instinct. A knowledge of engineering is also necessary. The training given architects by the universities in this province, is thorough and enables those receiving it to begin the practice of their profession with confidence.

One of Montreal's well known architects, enjoys the distinction of being quite active in politics. He is very energetic and an excellent organizer. Although architects are not as a rule reputed to be eloquent speakers, he can hold his own with those whose profession calls for a readiness to speak on any and every occasion both on the platform, and before the tribunal. He

represents a constituency that is inhabited by both the professional and working class. The latter take pride in their representative. Their demands upon him are such, that he cannot give the time he otherwise would to the practice of his arduous and exacting profession. Nevertheless, he believes that having been chosen as a representative of the people, particularly for the important constituency he represents, that his first duty is to his electors. He realizes as the advocate does, that his profession is a jealous mistress. Not that he neglects it in any way, but in the carrying out of his political, as well as professional duties he taxes his strength to the limit.

Possessed of a fairly robust constitution, he evidently feels that he can stand the strain, although his friends have on more than one occasion warned him against taxing himself beyond what his constitution can physically stand.

Irenée Vautrin, was born on December 23, 1888. His parents are both French Canadian, and concurred in his decision that he become an architect. He got his early education at l'École Normale de Montréal, and completed his studies at the University of Montreal. He had no difficulty in quickly establishing himself and became well known to contractors and builders as a capable architect. Business came to him quickly. He made friends because of his courtesy and geniality. Whoever had occasion to meet Irenée, liked him very much. They felt that they could trust him, and that he was one to whom they could go in any difficulty.

His popularity became such, that his many friends, and particularly those who were ardent followers of the party with which he became affiliated, decided he was in every way qualified to become a member of the Legislature. In spite of his youth, he stood as a candidate at the general elections in 1919 and was elected. His election whetted his appetite for active politics, and he did a lot in the way of helping his party.

Whenever he was called upon by his leaders to organize or speak, he promptly complied with their wishes. In the election of 1923 he was defeated. He did not lose interest in politics and quite a number of the electors in his division sincerely regretted his defeat. They made up their minds that when another election took place they would do their utmost to send him back to the chamber which he graced with a distinction that won him the respect of his leaders, as well as opponents. He regards the Honorable Mr. Taschereau as one of Canada's outstanding statesmen. He is also a fervent admirer of our highly cultured Provincial Secretary, the Honorable Athabase David.

He was re-elected in 1927 and the elections of 1931. In both these campaigns, he demonstrated that he could reply to his opponent and that his record merited the confidence of the electors of the important division

which he represents in the Legislature. His name was quite often mentioned as a likely candidate for Cabinet office, but his modesty is such that he is quite content to do such work as may be assigned to him and get the promotion he merits when the opportune moment arrives.

During his student days, he was President of the Students Council of the University of Montreal, and also La Jeunesse Libérale. The youthful members of his party like him because he is always willing to help them and give them such advice as they may require. He is a member of the Reform Club, Club Canadien, Laval sur le lac, and A.A.A. Nationale.

In the last Provincial elections he worked like a trojan, and he was also heard from to good effect in the recent Municipal elections.

Mr. Vautrin is married and has two daughters, who are proud of their father. They like to examine his plans, particularly when they are coloured in order to give an idea of what a prospective building may be when erected. Like a good many of his talented compatriots, who early won an important place in the community, in the exercise of their profession, or as members of the City Council, Legislature or Parliament, he is at the beginning of his career. The members of the Legislature appreciate having him there, since he can give expert advice on matters concerning which the average member of the Legislature knows very little. He can aid both the legal and medical members of the Legislature, in connection with legislation which they think desirable in the interests of the community.

He is of medium height, quick of movement, can think rapidly, and at all times even tempered. He has inherited that charm of manner that we instinctively look for in the well bred member of the Latin race.

There is no doubt, that as the political wheel turns, Irenée Vautrin from being the simple modest member he is of the Legislature, will be called upon by the Chief whom he holds in such high regard, to become a colleague, and the directing head of a Department. As Deputy Speaker of the popular Chamber, his colleagues have better opportunities of appreciating how splendidly qualified he is to perform any duty that may devolve upon him as a member of the Assembly, or in his present quality as a deputy presiding officer. His foot is on the first rung of the ladder that generally leads by well deserved promotion to a position of responsibility and authority that will enable him to successfully demonstrate how well he can serve his province and its citizens.

When this takes place, it will be because of his ability, devotion to his party, and his leaders knowing that the electors of St. James Division look upon him as not only a compatriot of whom they can well be proud, but one who will at all times represent his division, as well as his race, in a manner to reflect the highest credit upon them and himself.

Canadian Jobless Find No Miracle at Ottawa

Ottawa, Ont. — The second national child labor under 16. Then they aroused the ire of Premier Bennett by asking his intervention with the British Empire to secure the release of labor and political prisoners in British India; withdrawal of the Canadian embargo against Russia, and prohibition of shipments of arms to Japan. Bennett retorted with a lecture on British rule in India, the iniquities of Russia, the troubles of the rich, and the need of the unemployed helping the Government in these trying times, instead of making foolish demands and stirring up discontent.

Seven hundred delegates from Unemployed Councils in many cities conferred, passed resolutions, and attempted to hold a demonstration on Market Square, were roughly handled by the police. Fourteen men and women arrested were let out next day on condition of quitting the capital.

Premier Bennett received a delegation and promised he would maintain law and order and protect property at all costs. The delegation asked adequate emergency relief, unemployment insurance, a work-week of five days of seven hours each, and abolition of

pleased, and possibly by effecting little economies, get a suit of clothes or new shoes, not counting other items required.

Canada's real prosperity is entirely dependent upon the continuous employment of those who are engaged in industry, as well as the farmer, getting a fair price for his product. No amount of financial juggling; no scheme or schemes for the consolidation of huge enterprises, the principal benefit of which would go to a few promoters, as it has in the past, will make Canada prosperous in the sense understood by the worker. When the worker is employed earning a good salary he is happy and his family is well cared for. When the worker can pay the baker, the grocer, the butcher, the coal man, spend what he requires on tobacco and other little comforts, and likewise pay bills for the consumption of power and gas, and buy the clothing and other apparel that he requires, there is no unemployment extending from one ocean to the other. Business men boast of their sales; manufacturers discuss expansions, and technicians are fully employed; railroads carry both freight and passengers; ships cross the ocean fully loaded with large and profitable passenger lists; men walk with a firmer tread, and women with brighter eye; and all because the economic skies are clear. At present, they are very clouded, and have been so, for a long time. The clouds will only pass away when the workers in mill, mine, factory, store, are back at work each carrying out their appointed tasks, and paid for their labor and skill or service in money with which they can purchase what is required to meet their needs.

Prosperity begins and ends with the workers. Once Governments and executives understand this, they will legislate and organize to develop to the fullest extent: "The basic forces — natural wealth and national character."

The Worker's World

—World shipbuilding, at the end of the second quarter, was at the lowest point in half a century. Commerce Department reports show.

—Labor Department reports twenty-eight strikes and 34 controversies pending at week end. These controversies were on post office buildings. Six adjustments were reported.

—In the first six months of the year 808 banks suspended operations. July has shown a dropping off in suspensions. In same period last year 687 suspended.

—Sugar beet area on world basis is larger this year than last by 5.6 per cent.

—Nebraska has announced a \$5,000,000 road building programme, with Federal aid.

—Congressman Johnson, Washington, announces he will offer legislation to tighten immigration laws and provide for easier deportation of reds.

—Finland is trying 102 Fascists for attempting to overthrow the government. The police report on the case covers 300 pages and 900 persons were interrogated during preparation.

—Walter Duranty, regarded as warmly pro-soviet, long the New York Times Moscow correspondent, recently held a long conference with Gov. Roosevelt discussing the soviet situation.

—Five thousand individual gardens are producing this year in New York for the unemployed. Land was mostly given by industrial concerns.

—Number of those preparing to be teachers have increased 105 per cent in the last ten years.

—Farm prices have gained some, cotton prices have risen a bit and there are some other good signs for the week. Also the Index shows a strong rise in price of New York bank stocks.

—Paraguay mobilizes. Bolivia mobilizes, shooting has begun in South America's latest outbreak over the Gran Chaco. In a sense it is the Polish question again, Bolivia demanding an outlet to the sea.

Medecine and Statesmanship

Correct Social Diagnosis Must Precede the Application of Appropriate Remedies For Social and Economic Ills.

By BERNARD ROSE

While the busy and distinguished professional man in either medicine, law, or engineering, is compelled to devote the whole if not the major part of his time to his practice, particularly where he has a large clientele, there are notable exceptions, who because of their interest in their fellow men, devote what little time they can spare, to the study and discussion of conditions and problems that have awakened their interest.

The average medical man, in virtue of the training he receives, is taught the value of diagnosis, in order to prescribe what he considers, following the diagnosis, is necessary to help his patient.

The able diagnostician must not only have a scientific, but highly analytical mind. He must be able to reason from cause to effect, and vice versa. Where a physician, who is an expert diagnostician, manifests an interest in social and economic problems, he brings to their study and understanding, a highly trained mind. His reasoning is along both inductive and deductive lines. Though he may not be able to define in precise terms what he thinks are the ills of the body politic, he can nevertheless suggest what in his opinion should be the action taken by Governments, or those in charge of large enterprises or institutions.

The physician is more intimately associated with the welfare of the community than even the lawyer or politician. Where the citizen is undernourished, poorly housed, badly clothed, he undergoes a physical deterioration that is liable to bring with it organic disturbance or bodily weakness, that calls for the advice of the skilled doctor.

The average physician is anxious to acquire a reputation because of his skill and sympathy, as the lawyer for eloquence and success in pleading and winning cases; the engineer because of his vision and planning; and the politician his desire to have legislation adopted which will be to the advantage of the people.

One of England's most eminent physicians, who is also His Majesty's Medical Adviser, is Lord Dawson of Penn. Lord Dawson belongs to the school of physicians who are not afraid of innovation, and possess that professional courage, that disregards established precedents, where it is necessary to resort to newer methods along medical and social lines. He has had a remarkable career, and his present professional standing is such, as to reflect credit upon himself, as well as enhance the prestige of those who practice the healing art. He does not hesitate when the opportunity presents itself or the occasion warrants, expressing his views on matters that are not strictly within his professional sphere. What he says on these occasions, is therefore worthy of the consideration and thought of not only his conferees, but all who are anxious to do what they can to promote human welfare along social, economic, and health lines.

When he expresses an opinion on subjects either allied to his profession or outside of it, he does so in clear and concise terms. Discussing "Medicine and Statesmanship," in the February 1931 issue of the "Atlantic Monthly," he says: "The sovereign state is faced with problems economic and social so numerous and perplexing as to overtax its capacity. In the realm of thought, new aspirations and discoveries crowd upon the statesman's attention so fast that there is no time for them to crystallize into clarity of purpose, and so they produce conflict. Medicine is always teaching that diagnosis must precede treatment, but democracy is impatient for treatment. In his attempt to prescribe treatment for the problems of the day, the statesman is confronted with a task almost beyond him. It is characteristic of our contemporary difficulties that, more than ever before, they require specialized knowledge, and those who possess such knowledge show a tendency to hold aloof from political life. The result is that governments by their very burdens are forced into mechanical methods. Parliaments become intensive rather than deliberative, for institutions, like individuals, can suffer from high blood pressure. And peoples lose confidence in government."

If the people are not to lose confidence in government, both as an institution and an agency to protect the citizen, as well as safeguard his welfare, it must become bolder and more constructive. Governments in countries with parliamentary institutions must not only be executive in all that relates to administering the nation's affairs, but show a readiness in the way of initiative, that will commend itself to Parliament representing as it does the general citizenship. The task that now devolves upon Governments, is much more serious than it ever was, since democratic government became the accepted method of not only enacting popular legislation, but carrying out the people's will.

The Government, like the good physician, must be able to diagnose, suggest, or recommend to Parliament, the appropriate remedy, in order to meet the situation by applying the healing touch to the one or more ills which affect the people as citizens, and requires effective treatment.

The statesman must not only have the courage of his convictions, but take such action that he deems vital to the welfare of the people, even though it may run counter to the wishes of powerful groups or the policy of the party to which he belongs and the Government of which he is a member. A statesman cannot become an opportunist. The opportunist is compelled, because of his desire to keep on good terms with various groups, to do or say nothing that is calculated or likely to lose him the support or influence which he thinks is necessary to his own advancement. The opportunist is regarded as one who is not entitled to the confidence of his fellow citizens, since even though he may be aware of the urgent need for political, economic, and social reform, he is inclined to procrastinate, in the hope that those who clamour for these reforms, will either become tired, or indifferent, or the agitation die down. The statesman, however, careless of what may be thought of his action, but convinced that public welfare is of more importance than political gain, takes a decided stand and adheres to it until his views meet with general approval, or he is defeated when his recommendation is ignored or voted down by his colleagues or the Parliament of which he is a member.

If those who make politics their career would take to heart what Lord Dawson says, in the matter of medicine teaching that diagnosis must precede treatment, they will be on very firm ground when they proceed to solicit the co-operation of their colleagues in Parliament or the Legislature.

The citizen who does not concern himself with public affairs is, as a rule, prepared to follow the lead of those in whose integrity he has confidence, and whose ability and stand he admires. The citizen cannot expect that indifference to the State's welfare will be of any benefit to those from whom it claims respect for its laws, and contributions to the cost of maintaining itself.

As he further points out: "The State claims from each citizen a positive allegiance, not a negative acceptance."

The citizen must at all times be a positive force in the community. Only thus, can he influence those who, for all political and governmental purposes, constitute the State, in virtue of the mandate given them by citizens exercising the right to elect and defeat Governments.

Where men of the intellectual and professional eminence of Lord Dawson express their views on momentous questions, it demonstrates to the average citizen that the questions and problems that Governments are called upon to deal with, are of a magnitude and importance, that calls for the active and continued interest of the good citizen, instead of that indifference and negative attitude, that unfortunately prevails during periods when things are normal, but becomes more articulate, when depressions and crises make their influence felt to the decided economic disadvantage of the majority dependent for a livelihood upon their labor, skill, or the fees they earn in the exercise of their profession or calling. Once confidence in popular Government is lost, it is very hard to restore, and is likely to bring in its turn either autocracy in the shape of all power being exercised by an aggressive and dictatorial group, or a return to the institutions and privileged control, that existed before democracy became the recognized form of Government.

